

Union
syndicale
Solidaires
Sud
Rail

LE JOURNAL QUI DÉPÔTE
MAIS QUI NE SE FAIT PAS
QUE DES AMIS



V E N T D U S U D

LES PLANTES VERTES SE RÉVEILLENENT !

Les représentants CFDT, à courts d'arguments, ont décidé de se vautrer dans le mensonge dans leur tract anti-syndical de la semaine dernière.

Les propos tenus dans leur tract relèvent davantage d'une organisation aux abois que de responsables syndicaux censés défendre les salariés.

Les représentants CFDT mentent quand ils essaient de faire croire qu'ils ont obtenu les 24 % de qualif D alors que ce sont les ASCT s'étant mobilisés en 2006 lors du mouvement des pétitionnaires qui ont permis cette avancée. Et pour ceux qui ont de la mémoire, la seule fédération qui avait soutenu les pétitionnaires et même déposé le préavis de grève national leur permettant de lancer ce conflit était la fédération SUD-Rail.

Les représentants CFDT mentent quand ils essaient de faire croire qu'ils avaient obtenu la prime de réserve pour les ASCT, la réalité, c'est que dans les réunions nationales de l'époque sur le sujet, ils avaient enfilé leur costume de plante verte qui est devenu leur marque de fabrique. La prime de réserve était une revendication SUD-Rail de longue date !

Les représentants CFDT mentent par omission quand ils ne disent pas que leur secrétaire de CHSCT Voyages de l'ECT a rédigé un faux PV de CHSCT pour sauver la direction et en même temps trahir les ASCT.

La CFDT ment quand elle dit que de plus en plus d'agents la rejoigne, nous entendons plutôt chaque jour

des agents qui se mordent les doigts de leur vote en mars 2011 qui a placé sur l'ECT la CFDT majoritaire en Grande Ligne avec les conséquences que l'on connaît.

Les représentants CFDT défendent-ils les salariés quand ils sont d'accord pour que les roulement TER n'aient pas de TGV et ne soient constituées que de journées avec des pierres à briquer ?

Les représentants CFDT défendent-ils les salariés, quand en janvier 2012, ils diffusent aux usagers des tracts clouant au pilori les cheminots stéphanois en grève ?

Les représentants CFDT défendent-ils les salariés, quand ils refusent de se joindre aux dépôts de sac suite à agression grave contre des collègues ?



SUD-Rail est très à l'aise pour faire le bilan des reculs sociaux avant 2010 lorsque le rapport de force s'exerçait régulièrement par la lutte, et après 2010 depuis que le pseudo dialogue social, ligne défendue par la CFDT, règne. Ce bilan ne souffre d'aucune ambiguïté quand on sait que depuis 2010, nous avons assisté au déploiement de l'EAS sur l'Ouest Lyonnais, à l'explosion du nombre de sanctions, à la remise en cause des temps de parcours en taxis et marche à pied en RHR, à l'éclatement complet de l'ECT, à des reculs enregistrés sur la réglementation, ... Merci la CFDT !!!

Le syndicalisme de salon et de petits fours à la sauce CFDT mène les salariés dans le mur !

45 C'est le nombre d'agents ayant perçu un chèque entre juillet et septembre suite à l'intervention de SUD-Rail !

En effet, la direction ne versait plus depuis début 2011 le montant forfaitaire aux agents ayant été victimes d'une agression.

SUD-Rail a contraint la direction à verser à nouveau cette indemnisation...



134 C'est le nombre de congés accordés en plus en octobre suite à la mise en place pour 6 mois de l'accord dérogatoire congés, accord signé par SUD-Rail !

Projet d'évaluation des ASCT du TER : Recalé pour 2012 !

Pour rappel, la direction a voulu mettre en place un système d'évaluation en 2012 basé sur de nombreux critères posant problème (comme la déontologie, le respect de la commande, les relations avec l'encadrement, ...).

L'inspection du travail et les membres CHSCT TER ont imposé une consultation du CHSCT sur cette grille d'évaluation. Lors de la consultation début octobre, une expertise a été votée par le CHSCT TER.

Cette demande d'expertise a été contestée devant le tribunal par la direction et l'audience devait se tenir ce lundi 3 décembre.

Un renvoi à janvier a été prononcé.

Cela veut tout simplement dire que les RET et DUO ont l'interdiction de s'appuyer sur cette grille pour évaluer les ASCT du TER.

Du coup, l'ancienneté devra être la règle pour les notations 2012.

Pas en Grande Ligne puisque la CFDT est majoritaire en Grande Ligne et a voté pour cette grille d'évaluation et les fameux critères cités plus hauts.



Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org

UN PETIT POINT DE RÉGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

EIA / EIS : NE VOUS LAISSEZ PAS PIÉGER !!!

SUD-Rail rappelle à tous que l'EIA ou EIS n'est pas prévu réglementairement. Il s'agit d'un acte managérial visant à vous piéger en vue des notations.

Rien ne vous oblige à participer à cet entretien.

Si vous désirez malgré tout vous y rendre, ne signez en aucun cas une fiche vous engageant sur des objectifs. Si vous le faites, vous signez votre arrêt de mort en vue des notations.

En revanche, la direction a l'obligation de vous convoquer pour un EIF (Entretien Individuel de Formation) dans lequel vous exprimerez vos besoins de formation.

En résumé, l'EIF est une obligation légale pour l'employeur. L'EIS ou l'EIA est un piège grossier que SUD-Rail vous conseille d'éviter.

**Au 31 décembre,
vous devez avoir pris au minimum :**

117 RP

127 RP + RM

52 RP doubles

12 RP les SA-DI

22 DI

*(toutes absences
confondues)*

**Vous devez
avoir pris le AH**
(journée syndicale)

SUD-Rail propose aux autres fédérations d'agir nationalement contre la suppression des temps de parcours !

La direction a décidé de ne plus décompter les temps de parcours dans le temps de travail effectif lors des PS ou FS en RHR.

Par conséquent, les temps contraints passés dans les taxis ou en marche à pied pour se rendre dans les foyers ou hôtels (de plus en plus éloignés) sont considérés comme du temps de repos.

C'est inacceptable !!!

SUD-Rail a déposé, dernièrement, de nombreuses DCI locales sur ce thème. **Toutes les directions locales se retranchent derrière des directives nationales.**

Nous pensons à SUD-Rail qu'il est du devoir des fédérations syndicales d'agir sur le sujet.

La fédération SUD-Rail propose donc aux fédérations CGT, CFDT, UNSA d'agir unitairement au plan national pour que les temps de parcours soient réintégrés dans le temps de travail effectif !

C'est bien en se mobilisant tous ensemble, sur l'ensemble du réseau, que les ASCT pourront faire reculer la direction !

L'ÉQUIPE SUD-RAIL DE L'ECT SOUHAITE DE



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À

TOUS LES AGENTS ET À LEUR FAMILLE

Je livre les cadeaux pour les cadres de l'ECT...
... qui sanctionnent abusivement les ASCT !!!



AGENDA

9 décembre : *Changement de service*

13 décembre : *DP*

La petite maxime du VENT DU SUD n° 73

« Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent. »